3°) Les Transformations d'une Société rurale : Argentine de 1732 à 1971.

par Madame Nicole MORARD
(née ROBERT)

Commune de plaine entre deux montagnes, Argentine a toujours hébergé un nombre d'habitants élevé, au mode de vie particulier, à l'activité intense : elle constitue un monde secret et attachant qui mérite bien une longue étude.

De tout temps, la Maurienne a été un lieu de passage et de communications avec l'Italie par le Mont-Cenis. La commune a donc de ce fait été le théâtre de nombreux changements. Elle a appartenu à différents régimes : sarde jusqu'en 1792, puis français jusqu'en 1815, puis sarde de nouveau jusqu'en 1860, pour choisir définitivement la France à laquelle la rattachaient depuis longtemps la langue et les coutumes. . . Sur le plan économique et social nous assistons à la transformation d'un milieu rural qui, du type le plus agropastoral, évolue vers le type le plus industrialisé.

La masse des sources originales est à la mesure de la diversité des problèmes posés par cette évolution. En effet la Savoie de l'Ancien Régime et de la Restauration sarde surclasse très nettement la France par la précision avec laquelle elle était gouvernée : le premier cadastre doté d'une mappe date de 1732 il est une source remarquable d' histoire économique et sociale. Les consignes du sel sont un prélude aux recensements. Donc, dès 1732, la commune connait exactement ses limites, son avoir en terres, en bêtes et en hommes.

Les Consignes du sel étaient des documents fiscaux : la gabelle du sel, monopole d'Etat, était un impôt obligatoire pour une quantité minimum. Impôt incomplet cependant puisque les enfants «mineurs de cinq ans» et les «men-

diants» en étaient exclus et comptés à part.

Ces consignes du sel, établies en novembre par le secrétaire de la communauté, donnent, pour le premier janvier de l'année suivante, un état détaillé des habitants de la commune classés par hameau avec indication des professions, des âges, du nombre d'habitants par ménage, du nom de jeune fille pour les femmes. Peu à peu, ces consignes se transforment : on y indique la durée de l'absence pour les migrants (ils peuvent être ainsi exonérés, ou frappés d'une demi-taxe voire même d'un quart de taxe). On introduit des précisions concernant le degré d'aisance («pauvre», «médiocre», «commode»). En même temps qu'il est un dénombrement des personnes, ce document fait office de statistique agricole puisqu'il recense par propriétaire le nombre d'animaux.

L'autre source originale est, bien sûr, le cadastre de 1732 ou «ancien cadastre de Savoie», dressé à Argentine, entre le 13 octobre et le 2 novembre 1732, par un nombre peu élevé de géomètres piémontais qui venaient d'achever la cadastration des pays au delà des Monts et avaient peut-être travaillé au cadastre lombard. Pendant plus d'un siècle et demi, ce cadastre a dominé toute la vie rurale de la contrée. Il comprend différents documents : la mappe présente l'état parcellaire complet de toute la commune en 1732. Elle est formée de feuillets de papier fort collés sur toile au lavis, le tout représentant un rouleau de plusieurs mètres carrés. C'est un plan parcellaire muet qui ne comporte que la date de sa confection, l'orientation et le nom des communes qui confinent. Les chemins et les cours d'eau sont teintés mais chaque parcelle ne porte que le numéro qui renvoie à la tabelle. L'échelle n'est indiquée nulle part. Il a fallu la déterminer sous l'Empire, lors de la confection du cadastre français, en comparant les mesures sur le terrain avec leur représentation parcellaire; elle a été trouvée uniformément égale à 1/2732e.

Les livres cadastraux préparatoires comprennent le livre de géométrie qui énumère les différentes parcelles portées sur la mappe ; le livre d'esti

me, élaboration du précédent par des stimateurs choisis parmi les habitants influents de la commune auquel l'intendant général adjoignait un estimateur d'office ; la tabelle préparatoire ou cadastre-minute qui ajoute aux données précédentes la contenance des parcelles en mesure de Piémont et en mesure de Savoie.

Le cottet à griefs est une sorte de livre blanc, ouvert dans la commune, où les intéressés formulaient leurs revendications. Enfin la tabelle alphabétique définitive sur laquelle nous avons principalement travaillé. Aboutissement des travaux complexes de mensurations, elle est constituée de deux forts registres oblongs, solidement reliés en parchemin et fermés de feuilles au cache imprimé. Très soigneusement et clairement calligraphiée, elle groupe par ordre alphabétique les propriétaires et les parcelles qu'ils possèdent. Dans cet état signalétique la propriété foncière est disséquée en tous ces éléments constitutifs et quinze rubriques portent tous les renseignements nécessaires à l'établissement de la cote de l'impôt.

Deux colonnes notamment indiquent les superficies des parcelles en mesures de Piémont et en mesures de Savoie.

Piémont - le pied de table = 3,167 m2

- la table ou perche carrée = 38,009 m2 = 12 pieds de table
- le journal de Piémont = 3800,95 m2 = 100 tables

Savoie - le pied de cadastre = 0,92 m2

- la toise carrée = 7.37 m2 = 8 pieds de cadastre
- le journal de savoie = 2948,38 m2 = 400 toises carrées

Nous avons préféré dans nos calculs la mesure de Piémont car elle résulte des opérations sur le terrain et elle est commode, bien que nous n'ayons pas dans le système métrique la conversion des tables en journaux

repose sur la base 100. Les mesures savoyardes sont plus malaisées à manièr mais ce sont elles qui ont servi au calcul des revenus.

Après s'être servi du florin jusqu'en 1717, les états sardes adoptèrent la livre de 20 sols valant chacun 12 deniers. La valeur du florin pour la réduction fut établie à 13 sols,4 deniers. La «livre ancienne de Piémont», qui est restée stable jusqu'en 1792, était un peu plus forte que la livre française, mais les deux monnaies étaient admises au pair (10 livres piémontaises pour 12 livres). Le calcul de la taille fut fait aux 18,4 °/° du revenu net, mais, après de nombreuses opérations, l'Edit de Péréquation générale de 1738, fixa la part de chaque commune. Seule la propriété immobilière non-bâtie était imposable sous l'Ancien Régime sarde, et, bien que "Terre Episcopale", donc du ressort de l'Evêque uniquement, la commune payait tout de même la taille au Roi car le pouvoir temporel de l'Evêque s'était dégradé et le système était devenu flou et compliqué.

A côté de ce document, dans la commune, le journalier enregistrait au jour le jour les modifications survenues au régime de la propriété et le livre de transfert servait de table au journalier contenant la liste des propriétaires.

Donc chaque livre a sa fonction pour nos recherches. D'ailleurs la perfection de l'ancienne mappe ne rendait pas utile sa réfection aux yeux de l'administration et des habitants, aussi le cadastre du Premier Empire ne fut que partiellement exécuté dans une dizaine de communes en Savoie. A Argentine, il date de 1815. Ce cadastre, conçu pendant le premier rattachement de la Savoie à la France, n'a enregistré aucune mutation étant donné le peu de temps de son existence. Il a pourtant été réalisé comme si rien n'avait existé auparavant, on a refait le plan par mensuration sur le terrain. Il a servi de base à la matrice de 1911 avant une nouvelle réfection en 1941.

Afin de présenter, parallèlement à la hiérarchie de la propriété (donc de la fortune foncière), une hiérarchie de la fortune mobilière au décès,

nous avons étudié un certain nombre d'inventaires après décès dans les registres du Tabellion. C'est une documentation unique qui dispense de s'adresser aux minutes notariales. Comme dans la France d'avant 1789, les actes authentiques passés dans les états sardes étaient soumis aux droits d'insinuation analogues à l'enregistrement et perçus par les fonctionnaires du Tabellion. Mais en Savoie on transcrivait l'acte en entier. Ces registres qui contiennent toutes les minutes du Duché depuis 1696, constituent donc une volumineuse documentation d'histoire sociale.

Ces sources originales ont été complétées par le dépouillement d'archives plus connues (cadastres et registres de l'Enregistrement contemporains, statistiques agricoles, délibérations des Conseils Municipaux, Etat-Civil . . .) et par des enquêtes auprès de divers organismes : Chambre d'Agriculture de la Savoie, Caisse de Mutualité Agricole et Sociale, Direction Départementale de l'Agriculture, Direction des Services vétérinaires . . . . .

o

o o

Cette masse de documents touche à divers centres d'intérêts et apporte des résultats très intéressants. Le cadre communal hétérogène au point de vue géographique mais à l'unité économique et sociale propre, l'évolution sur près de deux siècles et demie imposaient à notre étude un plan chronologique.

Au XVIIIe siècle, la société se présente en avance sur le reste de l'Europe : le cadastre qui asseoit la propriété foncière est réalisé dès 1732, l'abolition des droits féodaux, qui d'ailleurs n'avaient jamais pesé bien lourd sur les montagnes de Savoie, intervient en 1768. La commune semble équilibrée. Démographiquement, les taux de très forte natalité ont disparu, la mortalité est moyenne pour l'époque, et la population subit des mouvements internes importants d'échanges : si certains partent pour l'hiver, des «ouvriers»

arrivent dans la commune pour travailler dans les fabriques. Economiquement, on a le tableau d'une petite démocratie paysanne égalitaire, mais dans la médiocrité. L'échelle des revenus cadastraux montre un tassement des petites cotes et redresse les apparentes inégalités de la propriété. Seule valeur, la terre permettait aux hommes de se vouloir égaux. Chacun devait avoir une part semblable de chance, de bonnes récoltes, de risques de sécheresse ou de gel. Chacun devait avoir une part de sols adaptés aux différentes cultures nécessaires puisque le souci de sécurité interdisait toute spéculation. Chacun devait avoir aussi une identique possibilité d'agrandir son domaine. A chaque génération, les partages successoraux se chargeaient de le réduire en parts égales entre les héritiers. De plus les communaux (1/3 de la superficie cadastrale) permettaient à chacun d'ajouter en moyenne un demi hectare à son bien, de nourrir quelque bétail pour les plus pauvres. Le bien collectif épaulait la propriété individuelle et aidait les plus déshérités à vivre sans être inféodés aux plus riches. Le long engourdissement hivernal était moins durement ressenti, puisque les hommes trouvaient sur place des activités complémentaires. «L'industrie» fondée sur l'exploitation des mines de plomb-argentifère d'Argentine et des filons de fer et de cuivre de la chaîne des Hurtières, employait les habitants aux fosses et à la Fabrique.

Cette implantation tendait à rompre l'autarcie en provoquant des échanges avec d'autres communes qui possédaient aussi un haut-fourneau ou des martinets, et dégageait les habitants des cadres agraires traditionnels.

La Révolution française allait imprimer à cette organisation communautaire solide une forte secousse génératrice de beaucoup d'inconvénients, à partir de 1792 (vente des biens nationaux, communaux . . .). D'une annexion à l'autre (1792-1860), la commune semble vivre sa plus «dure» crise naturelle, de type industriel déjà. La fonction révélatrice des voies de communication, (le tracé de la route puis en 1856 l'apparition du chemin de fer), l'accès à une patrie nouvelle, le long malaise par le déclin de «l'industrie» an-

cienne sont autant de facteurs. Avec la fermeture du dernier haut-fourneau à Argentine en 1886, la crise arrive à maturité, provoquant pour certains un exode définitif, pour d'autres un repli sur l'agriculture. 1886 est aussi la date de l'optimum de population. Jusque là, la commune offrait le spectacle d'une cellule débordante d'hommes. La natalité y était exubérante, 43 °/°° (1829-1839), ne baissant que durant les dernières crises de subsistance ou les troubles militaires. Avec l'emprise très forte de la religion, une autre explication rend compte de ce phénomène : le passé de paysan - propriétaire indépendant, aux traditions bien enracinées. Pour travailler les innombrables parcelles de sa petite propriété et faire face à la surcharge du calendrier agricole, tous les bras disponibles étaient nécessaires. Chaque famille pouvait en outre faire vivre sur une surface assez réduite étagée sur plusieurs centaines de mètres un nombre élevé de personnes : l'enfant ne représentait pas une gêne dans une telle économie. Le taux de mortalité restait important, la population était très réceptive aux accidents de toutes sortes. La mortalité infantile, endogène tout particulièrement, en était la cause : au XIXe siècle, Argentine semblait minée par le goître et les épidémies.

Avec le croît naturel, l'apport de l'extérieur explique ce nombre maximum d'habitants. La commune recevait le trop plein des montagnes voisines. Elle offrait des activités diversifiées : agriculture, mais surtout travaux sur la rivière, la route ou le chemin de fer, emploi dans les mines et les fabriques. Ces dernières procuraient un complément de ressources intéressant, arrachant les communiers aux impératifs anciens du terroir, créant de nouveaux points de condensation du peuplement et des intérêts, favorisant les migrations. La société rurale diversifiait donc sa structure, se compliquait, des écarts s'accentuaient entre ceux qui restaient à la terre et ceux qui avaient un salaire. C'est ainsi qu'à la fermeture des anciennes fabriques (1886), beaucoup partirent continuer ailleurs le genre de vie auquel ils avaient goûté. Pour un temps, la commune redevint agricole, mais la grande industrie allait bientôt laisser

au second plan l'agriculture prisonnière de ses initiatives [illegible].

Ces départs ne créaient pas cependant dans la commune un remembrement de la propriété, car le jeu des partages avait continué, multipliant les propriétés-reliques. Par contre, «la dépopulation était galopante», jamais l'émigration n'avait été aussi forte , les femmes qui, vivant en permanence au pays, avaient été un élément de stabilité, s'expatriaient maintenant en grand nombre.

Dès 1890-1900, de nouveaux centres de travail s'installaient à proximité, réduisant le rayon de l'exode et surtout en modifiant les conditions. L'industrie naissante offrait un emploi et un revenu complémentaires car, dans l'économie de gagne-petit, trop de temps morts étaient inemployés, si le paysan monnaiait en détail sa peine et son temps ; la polyculture restait le lot de la petite propriété où le paysan s'ingéniait à multiplier les récoltes vivrières associées à la culture rémunératrice du tabac. Dans un premier temps l'industrie s'est adaptée à cet attachement à la terre, en se contentant du temps inutile à l'agriculture ou en faisant appel à une main d'oeuvre étrangère. Les paysans pratiquaient le travail industriel en se modelant sur les formes de la migration saisonnière. En même temps il était rendu possible par la main-d'oeuvre féminine, le femmes remplaçant leur mari dans les travaux de la ferme. Inéluctable, le progrès technique nécessitait une main d'oeuvre qualifiée. Il imposait une rigoureuse division du travail et les paysans-ouvriers durent choisir entre la terre et l'usine. La spécialisation plongea la campagne dans un second drame dans les années d'après-guerre.

De nos jours, les ouvriers-paysans tendent à disparaître. L'augmentation des salaires et les avantages sociaux leur donnent une sécurité qui facilite leur abandon de la terre. Plus encore, le changement de génération [illegible] ouvriers. La

vail d'appoint, leur agriculture s'oriente vers l'auto-consommation et le jardin, interdit les nécessaires regroupements d'exploitations et ne cherche pas à être un métier. Mais à côté de ce groupe, un noyau de jeunes agriculteurs authentiques peut vivre honorablement, sur des exploitations remembrées, bien équipées, axées sur la production herbagère, et l'élevage des animaux de boucherie qui trouvent des débouchés sur place.

Ces transformations dans l'économie s'accompagnent d'un mouvement démographique de «décompression», qui ne constitue pas une excellente condition à la mise en valeur agricole. De 1728 habitants en 1886, la commune n'en compte plus que 810 en 1968. C'est une population en voie de vieillissement.

L'histoire que nous avons essayé de retracer est celle de la désagrégation progressive d'une communauté agraire : liberté et archaïsme des structures, découverte d'un potentiel technique, peu à peu le pays se vide en se convertissant aux moeurs des villes. C'est donc, dans une séparation bien comprise des activités industrielles d'un côté, et de l'agriculture authentique de l'autre, que doit se faire l'évolution prochaine de la commune, qui ne peut attendre «son salut» du tourisme (du moins dans l'immédiat).

==========

Dans la longue discussion qui suit, le jury n'hésite pas à placer d'emblée le mémoire de Melle ROBERT à un très haut niveau, celui d'une thèse de troisième cycle, malgré l'étroitesse du cadre géographique. Mais rarement une monographie communale aura permis une histoire «totale» d'une telle valeur, étalée sur deux siècles et demi, attentive aux faits économiques comme

aux comportements religieux et politiques, aux structures sociales comme aux attitudes démographiques. Le large éventail des sources utilisées va du cadastre savoyard de 1732, aux documents les plus contemporains obtenus de la Chambre d'Agriculture de Savoie ou des services vétérinaires. Véritablement uniques, les remarquables archives sardes ont fourni à Melle ROBERT, avec les Consignes du Sel, ou les registres du Tabellion, une matière abondante pour l'étude des structures sociales du XVIIIe siècle. De cette économie agro-pastorale et de cette société fermée, le passage aux formes les plus contemporaines a été suivi, dans son mouvement d'ensemble comme dans ses nuances de détail, avec méthode et minutie. La coupure de 1886 est parfaitement mise en relief : cette année du maximum démographique, voit aussi une reconversion industrielle résolue, avec l'arrêt des dernières forges et les premiers équipements des chutes d'eau. La vie agricole devient minoritaire mais parvient à s'ancrer sur l'élevage ou la culture du tabac. Un type nouveau apparaît, celui de l'ouvrier - paysan. Sur tous ces points, Melle ROBERT nous donne une analyse extrêmement fine de l'évolution des mentalités rurales et des bouleversements de tous ordres qui surviennent dans une société villageoise longtemps figée.

Les critiques ne pouvaient être que mineures. Elles n'ont porté que sur la rigidité du plan et quelques points d'interprétation. Les analyses démographiques, toujours pertinentes et souvent neuves, vont parfois un peu loin dans la recherche à tout prix d'une explication aux comportements natalistes. Pour M. GARRIER, le véritable problème posé par les migrations temporaires n'est vraiment pas éludé : ont-elles retardé l'exode rural en assurant des revenus complémentaires aux agriculteurs les plus pauvres ou ont-elle accéléré cet exode en préparant des structures d'accueil et en familiarisant avec la vie urbaine des individus - des femmes surtout -, longtemps hostiles. En fait, les deux explications ne s'excluent pas et peuvent parfai-

Le jury a enfin particulièrement apprécié la perfection de la présentation et la qualité du volume des cartes, tableaux et graphiques qui accompagne le mémoire lui-même. Il a décerné à Melle ROBERT la mention Très Bien, accompagnée de ses félicitations.

==========